

Coupe de Nouvelle-Aquitaine par équipes

Grappling No-Gi

REGLEMENT



SOMMAIRE

I - ORGANISATION GENERALE DU CHAMPIONNAT	
1. Formule du championnat	
2. Résultats – Classement – Récompenses	
2.1 Résultat d'une rencontre	
2.2 Classement	
2.3 Récompenses	
II - CONDITIONS DE PARTICIPATION	
1. Clubs	
2. Grapplers	
3. Equipes	
III - ORGANISATION D'UNE RENCONTRE	
1. Composition de l'équipe	
1.1 Catégories de poids	
1.2 Effectif	
2. Déroulement	
3. Pesée	
5. Horaire programme	
IV - ANNEXES	
1. Annexe 1 - Formulaire d'inscription	
2. Annexe 2 - Liste de l'effectif de l'équipe	

I - ORGANISATION GENERALE DE LA COUPE

1. Formule de la Coupe

La formule d'appariement appliquée est un tournoi nordique jusqu'à 4 équipes et un tableau à « double élimination » à partir de 5 équipes

Un numéro de tirage au sort est attribué à chacune des équipes.

2. Résultats – Classement - Récompenses

2.1 Résultat d'une rencontre

L'équipe vainqueur de la rencontre est celle qui a gagné le plus de combats.

En cas d'égalité de combats gagnés, l'équipe vainqueur est déterminée selon les critères hiérarchiques suivant :

- *Le plus grand nombre de points de classement lors de la rencontre.*
- *Le moins de défaites par abandon, forfait ou disqualification (5-0).*
- *Le plus de victoires par soumission (5-0).*
- *Le plus de points techniques marqués sur l'ensemble de la rencontre.*

2.2 Classement

2.2.1 Tableau double élimination – plus de 4 équipes:

Le 1^e tour correspond au tour de qualification dans lequel, selon le nombre d'équipes, il peut y avoir des exempts.

Chaque équipe vainqueur ou exempte au tour de qualification passe dans le « tableau des gagnants ».

Chaque équipe perdante passe dans le tableau des repêchages.

Afin d'éviter que 2 équipes ne se rencontrent à nouveau lors des repêchages, il faut inverser dans le tableau, de façon symétrique les équipes.

Le dernier tour de repêchage qui détermine les équipes qui seront classées 3^{ème} et 4^{ème} doit se dérouler même si la rencontre a déjà eu lieu lors de tours précédents.

2.2.2 Tournoi nordique - moins de 5 équipes (cf. tableau en annexe) :

Toutes les équipes se rencontrent.

Des **points de rencontre** sont attribués en fonction du résultat final de la rencontre :

- Victoire de la rencontre = 1 point de rencontre
- Défaite de la rencontre = 0 point de rencontre

L'équipe qui a le plus de points de rencontre est classée 1^{ère} etc.

En cas d'égalité de points de rencontre **entre deux équipes**, il faut rechercher le résultat de la rencontre de l'une contre l'autre.

En cas d'égalité de points de rencontre **entre plus de 2 équipes**, il faut rechercher les résultats dans l'ensemble des rencontres pour classer tout d'abord la dernière, jusqu'à obtenir les deux meilleures équipes, selon les critères hiérarchiques suivant :

- *Le moins de points de classement.*
- *Le plus de défaites par abandon, forfait ou disqualification (5-0).*
- *Le moins de victoires par soumission (5-0).*
- *Le moins de points techniques marqués sur l'ensemble de la rencontre.*

Les deux dernières équipes restantes sont classées sur la base du résultat de leur rencontre directe.

2.3 Récompenses

L'équipe vainqueur de la coupe remporte un trophée et chaque membre de l'équipe est médaillé.

Les équipes classées 2ème et 3ème sont médaillées respectivement d'argent et de bronze.

Une prime de 500€ sera à partager entre les 3 premières équipes.

II - CONDITIONS DE PARTICIPATION

1. Clubs

Un club peut engager plusieurs équipes pour la Coupe de Nouvelle-Aquitaine de grappling No-Gi.

Les clubs voulant s'engager doivent :

Etre affiliés à la FFL à la date limite d'inscription fixée au **4 avril 2019**.

Remettre le dossier d'engagement complet au comité de Nouvelle-Aquitaine à la date limite d'inscription comprenant :

- **Formulaire d'inscription** (*annexe 1*).
- **Liste des grapplers engagés** (*annexe 2*)

Dans la mesure du possible, il sera demandé aux clubs de fournir un arbitre ou secrétaire.

2. Grapplers

Les grapplers engagés doivent :

Etre licenciés FFL **U20** (pas de surclassement cadets) ou **seniors ou vétérans** à la date limite d'inscription fixée au **4 avril 2019**. Un grappler non licencié à cette date, en cours de mutation ou non, ne sera pas engagé. Les clubs devront tenir compte des éventuels délais de mutation.

3. Equipes

L'effectif de l'équipe inscrite (annexe 3) doit respecter les conditions suivantes :

4 grapplers au minimum dont une féminine,

2 grapplers au maximum licenciés dans un autre club FFL.

Chaque équipe ne présentant pas de combattante se verra pénalisée d'1 point par rencontres.

III - ORGANISATION D'UNE RENCONTRE

1. Composition de l'équipe

1.1 Catégories de poids

5 catégories masculines : -66 kg, -77 kg, -84 kg, -92 kg, +92 kg.

2 catégories féminines : - 64kg, +64 kg

Un grappler peut combattre dans la catégorie de poids immédiatement supérieure à celle validée lors de la pesée.

Le poids de corps du grappler lors de la pesée détermine la catégorie de poids qui sera inscrite et validée sur la feuille de pesée **par l'arbitre**.

1.2 Effectif

Un grappler ne peut faire qu'un combat par rencontre.

Une équipe, pour une rencontre, doit respectée les critères suivants :

4 grapplers au minimum dont une féminine,

2 grapplers au maximum licenciés dans un autre club FFL.

Chaque équipe ne présentant pas de combattante se verra pénalisée d'1 point par rencontres.

2. Déroulement

Une rencontre se compose de 7 combats, alternant les combats dans l'ordre croissant des catégories de poids.

Les grapplers doivent porter la tenue règlementaire du CFG (rashgard et short).

3. Pesée – Contrôle médical

La pesée se déroule le matin de la compétition

La liste de pesée fournie par le comité doit être remise à l'arbitre au moment de la pesée avec les licences.

Chaque grappler avant d'être pesé devra présenter sa licence FFL ou à défaut une pièce d'identité (ou sa copie)

Le poids de corps détermine la catégorie de poids dans laquelle est inscrit le grappler.

L'arbitre note sur la feuille de pesée le poids de corps ainsi que la catégorie de poids correspondante.

L'effectif pesé doit permettre la composition d'une équipe (cf. 1.2 effectif).

4. Horaire programme

L'horaire programme sera fixé par le comité régional en fonction du déroulement de la compétition.

V - ANNEXES

1. ANNEXE 1 - Formulaire d'inscription

A envoyer, dûment complété, à lilian.chirain@gmail.com avant la date limite d'inscription le **4 avril 2019**.

Je soussigné, _____
NOM – Prénom

Président du club de : _____

Courriel : _____

Inscrit mon club à la coupe de Nouvelle-Aquitaine par équipes Grappling No-Gi.

Je certifie avoir pris connaissance de l'ensemble du règlement que je m'engage à respecter et à faire respecter.

Je joins au présent formulaire d'inscription :

La liste des grapplers engagés(annexe 2).

Fait à _____, le ____ / ____ / 20

Signature précédée de la mention manuscrite "Lu et approuvé"

ANNEXE 2 - Liste de l'effectif de l'équipe

A envoyer, dûment complété, à lilian.chirain@gmail.com avant la date limite d'inscription le **4 avril 2019**.

Rappel des conditions d'engagement des grapplers et de l'équipe :

Etre juniors ou seniors ou vétéran licenciés FFL à la date limite d'inscription.

Maximum é grapplers licencié dans un autre club FFL

Equipe 1 (nom du club) : _____

GRAPPLERS ENGAGES

N°	NOMS	Prénoms	N° licence (6 chiffres)	Date de Naissance	Clubs
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					

Equipe 2 (nom du club) : _____

GRAPPLERS ENGAGES

N°	NOMS	Prénoms	N° licence (6 chiffres)	Date de Naissance	Clubs
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					